DOSSIER DE PRESSE

Septembre 2019

Colloque du jeudi 5 septembre 2019
à la Foire de Châlons-en-Champagne

SOMMAIRE

Édito : Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France 2

Colloque du 5 septembre 2019 3

L'approche par compétence des E2C..... 4
Une recherche-action pour définir un référentiel de compétences 4
L'APC pour l'émancipation et autonomisation du stagiaire 4
Référentiel des E2C, complément aux dispositifs existants 5
Développement de l'APC dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC).....6

Le dispositif E2C France : la « grande École » des décrocheurs motivés 7
Présentation du dispositif 7
Résultats d'insertion..... 8
Implantation des E2C en France..... 9
Paroles d'anciens stagiaires..... 10

Édito

Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France

Les Écoles de la 2e Chance (E2C) ont, dès l'origine, accordé une place centrale à la validation des compétences, développant des démarches pédagogiques en alternance centrées sur la prise en compte et la valorisation de l'expérience des stagiaires. Le renforcement de l'approche par compétences dans les E2C permettra de favoriser la reconnaissance de l'employabilité des jeunes sans qualification ni emploi. C'est une caractéristique forte du dispositif qui s'appuie sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion avec un suivi pendant et après le parcours en E2C.

La mise en place de l'approche par compétences (APC) vise à renforcer la démarche pédagogique des E2C et à les doter d'un référentiel commun plus adapté à la reconnaissance des compétences des jeunes accueillis. Dans cette perspective, un Guide pour l'usage du référentiel de compétences du Réseau E2C France a été réalisé, coconstruit avec les professionnels d'une dizaine d'E2C dans le cadre d'une recherche-action.

La mise en place de l'APC dans les 130 sites-Écoles du Réseau E2C France permettra d'opérer un saut qualitatif pédagogique dans l'accompagnement des jeunes sans emploi ni qualification pour favoriser leur insertion dans le monde des métiers, dans la vie sociale et citoyenne. Elle s'appuie sur un vaste programme de formation des professionnels des E2C, déployé sur les trois prochaines années avec le soutien du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) du gouvernement.

Le colloque du 5 septembre 2019, organisé autour de la thématique « Reconnaître et valoriser les compétences : une réponse au chômage des jeunes ? » permettra de rendre compte des résultats de la recherche-action, menée en partenariat avec le Lisec sur l'Approche par compétences. Ce colloque est aussi l'occasion d'échanger et de débattre sur la question de la reconnaissance des compétences afin de lutter contre le chômage des jeunes sans qualification avec la participation de plusieurs experts et personnalités du monde politique, du monde universitaire et du monde économique.

Colloque « Reconnaitre et valoriser les compétences »

Le Réseau E2C partage son expertise de la reconnaissance des compétences

À l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne, le jeudi 5 septembre, le Réseau E2C France, organise un colloque sur le thème « Reconnaître et valoriser les compétences : une réponse au chômage des jeunes ? » en partenariat avec le LISEC (Laboratoire des sciences de l'éducation et de la communication) de l'université de Nancy.

Dans le cadre du colloque, plusieurs experts et personnalités échangeront sur la reconnaissance des compétences afin de lutter contre le chômage des jeunes sans qualification.

Partager les résultats d'une recherche-action sur la reconnaissance des compétences

Les Écoles de la 2e Chance travaillent depuis plusieurs années sur la question de la reconnaissance des compétences des jeunes sans qualification, en développant des démarches pédagogiques en alternance centrées sur la prise en compte et la valorisation de l'expérience des stagiaires. À cet effet, une recherche-action a été lancée en partenariat avec le LISEC, qui a abouti à la redéfinition du cadre de travail des E2C sur les compétences.

Les enjeux de cette recherche-action sont de renforcer les compétences de jeunes qui ont connu l'échec scolaire et de faire reconnaître leurs compétences dans le milieu de la formation et dans le milieu professionnel. Le Réseau E2C France et le LISEC présentent les résultats de cette recherche-action auprès de professionnels et d'experts du monde professionnel, scientifique et universitaire afin d'échanger sur l'accompagnement des jeunes et la formation professionnelle.

Les sujets abordés et les intervenants

Les enjeux politiques et sociaux de la compétence. Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France et Valérie DEBORD, Vice-Présidente de la région Grand Est, délégation à la thématique de l'emploi.

Pourquoi développer de nouvelles modalités de reconnaissance des compétences ? Le cas de la recherche-action « Approche par compétences (APC) en E2C ». Jean SERROR, Directeur de l'E2C Val-de-Marne et Nathalie LAVIELLE-GUTNIK, Maître de conférences au Lisec.

Regards croisés sur l'APC dans les E2C. Isabelle HOUOT, Hugues LENOIR, Nathalie LAVIELLE-GUTNIK, Benjamin DENECHEAU, Maîtres de conférences du Lisec ; Maël LOQUAIS, Maître de conférences du CREAD.

Comment repenser les parcours d'insertion des jeunes ? Mélaine CERVERA, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

Comment insérer durablement par les compétences les jeunes moins qualifiés ? Valérie DEBORD, Vice-Présidente de la région Grand Est, délégation à la thématique de l'emploi ; Patrick TASSIN, Président du CESER Grand Est ; Myriam COUILLAUD, DRH groupe HSBC France ; Anne-Laure POQUET, Directrice Emploi, Recrutement & Mobilité de Carrefour France ; Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France.

Conclusion par Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France
Intervention de Édith CRESSON, Présidente de la Fondation Édith CRESSON pour les E2C

Clôture par Valérie DEBORD, Vice-Présidente de la région Grand Est, délégation à la thématique de l'emploi et par Jean-Marie MARX, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi.

L'Approche par Compétence des E2C

Au cœur de la problématique des jeunes sans qualification et en risque d'exclusion, les Écoles de la 2e Chance (E2C) offrent une solution innovante aux jeunes adultes qui sortent du système éducatif sans diplôme et se trouvent en grande difficulté d'insertion.

Les E2C ont, dès l'origine, accordé une place centrale à la validation des compétences, développant des démarches pédagogiques en alternance centrées sur la valorisation de l'expérience des stagiaires. La Charte des Principes Fondamentaux du Réseau E2C France, adoptée en 2004, stipule d'ailleurs que les E2C « ne délivrent pas de diplôme, mais visent à accréditer des compétences ».

Ce principe a établi les bases de l'attestation de compétences acquises (ACA) remise à chaque stagiaire à l'issue de son parcours. Inscrite au Code de l'éducation (Art. L 214-14), cette attestation est une reconnaissance qui facilite l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante.

Une recherche-action pour définir un référentiel de compétences

Afin de renforcer encore la place accordée à la reconnaissance des compétences, le Réseau E2C France a lancé fin 2015 une recherche-action pour définir un cadre commun à l'approche par compétences dans les E2C. Mené avec le LISEC, ce projet s'est appuyé sur des expérimentations réalisées dans 11 E2C. Il portait sur le repérage, la formalisation et la valorisation des compétences dans différentes situations d'apprentissage du parcours E2C.

Grâce aux résultats de la recherche-action, le Réseau E2C France a produit et publié en 2018 un guide de référence pédagogique. Celui-ci définit les principes d'une approche par compétences commune aux E2C et fixe les attendus en termes de compétences – le référentiel de compétences - tout au long et à l'issue d'un parcours en E2C.

La démarche pédagogique des E2C est ainsi renforcée, et les écoles sont dotées d'un référentiel plus adapté à la reconnaissance des compétences des jeunes accueillis.

L'APC pour l'émancipation et autonomisation du stagiaire

L'approche par compétences dans les Écoles de la 2e Chance s'inscrit dans un processus global d'émancipation et d'autonomisation du stagiaire. Ce processus s'appuie sur l'apprentissage par l'activité, la mise en évidence systématique des acquis développés tout au long du parcours, la valorisation des réalisations et des compétences démontrées.

La visée d'émancipation et d'autonomisation, fondement des E2C, concerne à la fois le développement personnel, professionnel et citoyen du stagiaire. Elle s'inscrit dans un cadre pédagogique qui favorise ce développement et qui prend en compte les expériences réalisées par le stagiaire avant son entrée et tout au long de son parcours en E2C.

Dans l'approche par compétences des E2C, l'activité et l'analyse de l'activité prennent un sens pédagogique central : il s'agit « d'apprendre en faisant » et de permettre au stagiaire de prendre conscience de ses acquis, de s'approprier les savoirs nécessaires à l'exercice de ses compétences.

L'APC des E2C s'appuie sur une conception de la compétence comme un processus plutôt qu'un résultat. Il ne s'agit donc pas seulement de « mesurer » des compétences, mais de reconnaître méthodiquement ce que le stagiaire parvient à faire et à saisir en phase avec son environnement.

Cela implique de proposer des situations pédagogiques et des activités suffisamment riches et de faire de leur analyse un processus d'apprentissage en continu accompagné d'une formalisation en termes de compétences.

Référentiel de compétence des E2C, complément aux dispositifs existants

Les E2C s'inscrivent ainsi dans la logique de « Compétences clés » recommandée par l'Union européenne pour développer de nouveaux modes d'accès à la qualification et de reconnaissance des compétences à côté des diplômes et de la formation initiale.

Dans cette perspective, le référentiel des E2C complète les dispositifs existants portés par l'Education Nationale à travers le « Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture » et par les partenaires sociaux à travers le « Socle de connaissances et de compétences professionnelles » (CLéA).

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES E2C

JANVIER 2018

DOMAINE 1 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit)
1a. Traiter des informations orales ou écrites
1b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
1c. Échanger oralement avec autrui
1d. Échanger par écrit avec autrui
1e. Argumenter un point de vue personnel

DOMAINE 2 : MOBILISER LES RÈGLES DE CALCUL ET LE RAISONNEMENT EN MATHÉMATIQUES
2a. Utiliser les nombres dans la vie quotidienne et professionnelle
2b. Utiliser les outils mathématiques dans les situations de vie quotidienne et professionnelle
2c. Utiliser les notions de grandeurs et de mesures dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle
2d. Se repérer dans l'espace et le temps

DOMAINE 3 : UTILISER LES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE
3a. Se repérer dans l'univers numérique
3b. Utiliser les fonctionnalités des outils numériques pour communiquer
3c. Utiliser le numérique dans ses pratiques de la vie courante
3d. Gérer son identité numérique
3e. Adopter une ligne de conduite dans la société numérique

DOMAINE 4 : AGIR DANS LE CADRE D'UN COLLECTIF (équipe, groupe de stagiaires, association, groupe projet...)
4a. Identifier les règles du collectif
4b. Adapter son comportement au cadre collectif
4c. Apporter sa contribution au collectif

DOMAINE 5 : PRÉPARER SON AVENIR PROFESSIONNEL
5a. Formuler des objectifs personnels et/ou professionnels
5b. Mettre en œuvre ses objectifs en fonction de ses priorités
5c. Adapter ses objectifs en fonction de ses opportunités et contraintes

DOMAINE 6 : APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE
6a. Identifier ses acquis (connaissances, manières d'apprendre et de faire, habiletés...)
6b. Entretenir ses acquis
6c. Utiliser ses relations pour évoluer professionnellement et/ou socialement

DOMAINE 7 : AGIR DANS SON ENVIRONNEMENT ET AU TRAVAIL
7a. Repérer les règles en vigueur dans son environnement
7b. Agir en toute sécurité, pour soi-même et pour les autres
7c. Appliquer les gestes de premier secours
7d. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

DOMAINE 8 : S'OUVRIR À LA VIE CULTURELLE, SOCIALE ET CITOYENNE
8a. Pratiquer une activité physique ou sportive
8b. Participer à des activités culturelles
8c. Participer à la vie sociale et citoyenne

DOMAINE 9 : COMMUNIQUER (à l'oral et à l'écrit) EN LANGUE ÉTRANGÈRE (optionnel)
9a. Traiter des informations orales ou écrites
9b. Transmettre des informations à l'oral et à l'écrit
9c. Échanger oralement avec autrui
9d. Échanger par écrit avec autrui
9e. Argumenter un point de vue personnel

Le référentiel E2C comprend ainsi 9 domaines de compétences : les 7 premiers domaines ont un lien direct avec le référentiel CLéA auquel est ajouté un 8e domaine : « s'ouvrir à la vie culturelle, sociale et citoyenne ». Les compétences en langue étrangère font l'objet d'un domaine complémentaire.

Afin de prendre en compte la diversité des acquis des stagiaires et de leurs projets, ce référentiel définit en outre 4 paliers de validation offrant ainsi une possibilité de reconnaissance graduée, plus adaptée aux parcours des jeunes accueillis dans les E2C.

La transversalité des compétences mise en valeur dans ce référentiel a été conçue pour faciliter les correspondances avec les autres dispositifs d'accès à la qualification, et notamment la préparation à la certification CLéA.

Développement de l'APC dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC)

Le dispositif E2C est un acteur incontournable pour l'inclusion des jeunes sans qualification ni emploi, en s'appuyant sur un triptyque basé sur l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. Ses résultats positifs, cités en exemple dans plusieurs études et rapports institutionnels, ont conduit à des propositions de développement dans le cadre du Grand Plan d'Investissement 2018-2022 du Gouvernement.

A cet effet, une convention de partenariat a été signée entre le Gouvernement et le Réseau E2C France qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), avec un renforcement qualitatif et quantitatif des E2C pour une intégration dans le monde des métiers des jeunes en difficulté.

Ainsi, avec le soutien du gouvernement, le Réseau E2C France met en place sur 3 ans :

- Une offre de formation-action pour soutenir le déploiement de l'APC dans les E2C et faciliter la construction d'outils pédagogiques contextualisés aux pratiques de chaque E2C ;
- Une offre de formation nationale pour développer les compétences des équipes pédagogiques ;
- Une formation de formateurs de formateurs pour créer un réseau apprenant et favoriser le partage des pratiques entre E2C.

Avec leur approche pédagogique par les compétences, la pratique de l'alternance et l'accompagnement post parcours, les E2C sont aujourd'hui un complément des efforts de l'enseignement initial sur les décrocheurs, une passerelle vers les contrats de travail en alternance et un outil des politiques publiques de réinsertion des jeunes sans emploi et sans qualification.

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Le dispositif E2C France : la « grande École » des décrocheurs motivés

Présentation du Réseau E2C France

Les Écoles de la 2e Chance sont issues des principes posés par le Livre Blanc « *Enseigner et apprendre – Vers la société cognitive* » présenté en 1995 à l'initiative d'Édith CRESSON, ancienne Première ministre et commissaire européenne chargée de la Science, de la Recherche et du Développement, aujourd'hui présidente de la Fondation Édith CRESSON des Écoles de la 2eChance.

Après une première expérience initiée à Marseille, les premières écoles signent une Charte des principes fondamentaux tirée de la mutualisation de leurs expériences et créent en juin 2004 l'association « *Réseau des Écoles de la 2e Chance* » qui définit leurs missions et leurs valeurs pédagogiques.

Objectifs des E2C : offrir une solution aux 100 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans diplôme et sans emploi en les accompagnant vers une intégration sociale, citoyenne et professionnelle. Aujourd'hui, les compétences de ces écoles s'étendent à la validation du parcours des jeunes par la délivrance d'une attestation de compétences acquises et la mutualisation des pratiques et outils pédagogiques qu'elles utilisent et développent.

E2C, un label reconnu par l'Etat

Créé en 2009 et actualisé en 2016, le « Guide de Labellisation du Réseau E2C France » permet d'évaluer l'ancrage territorial des Écoles, l'adaptation des méthodes pédagogiques (individualisation des parcours, alternance) et les démarches qualité de chaque École. Les critères de labellisation sont basés sur la « Charte des Principes fondamentaux », définissant l'identité des E2C, et sur les exigences réglementaires pour tout organisme de formation.

Le décret du 13 décembre 2007 a confié au Réseau E2C France la délivrance du label « École de la Deuxième Chance ». Ce label, institué par l'article L214-14 du Code de l'éducation, a reçu les avis conformes des ministères de l'Éducation nationale et de l'Emploi. En 2016, le Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CNEFOP) a reconnu officiellement et a inscrit sur sa première liste de certifications et labels « qualité » le label « École de la 2e Chance ». À ce titre, les E2C sont reconnues conformes au décret relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Près de 15 000 jeunes accueillis chaque année dans toute la France

Résultats 2018 :

Des résultats positifs d'insertion pour les stagiaires des E2C

À ce jour, le Réseau E2C France compte 130 sites-Écoles présentes dans 12 régions, 57 départements et 5 régions ultrapériphériques. Fortes de plus de 20 ans d'expérience, les E2C ont accompagné 15 009 stagiaires en 2018 vers une solution d'inclusion sociale, citoyenne et professionnelle durable. En associant acquisition de compétences, expérience en entreprise et accompagnement à l'inclusion, le dispositif E2C a permis à 60% des stagiaires d'accéder à un emploi ou une formation.

Les Écoles de la 2e Chance accueillent les jeunes sans qualification et sans emploi tels qu'ils sont, sans autre critère que leur motivation, s'appuyant sur leurs qualités et compétences pour les révéler et dégager des pistes de réussites personnelles et professionnelles. Elles proposent des pédagogies adaptées, hors des schémas scolaires, fondées sur l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie. Avec un temps de parcours individualisé de 6 mois en moyenne, les stagiaires peuvent consolider leurs acquis, développer de nouvelles compétences, définir et construire leur projet professionnel.

Un parcours en E2C permet de définir clairement la meilleure solution d'insertion durable, ainsi que les moyens d'y accéder. Après leur sortie de formation, un accompagnement supplémentaire est également réalisé pour une durée minimale de 12 mois afin de permettre aux stagiaires de trouver de nouvelles solutions d'emploi et de formation. Cet accompagnement global permet de sécuriser et de pérenniser 82% des sorties, par l'engagement du stagiaire pour une durée supérieure à 6 mois.

Les résultats positifs d'insertion vers l'emploi et la qualification des stagiaires montrent que la force du dispositif est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement global à l'inclusion. Avec une présence nationale plus forte (6 nouveaux sites-E2C en 2018), le Réseau E2C France confirme son rôle auprès des jeunes les plus éloignés de l'emploi afin d'offrir à tous, un droit à une deuxième chance. »

HAUSSE DES CANDIDATURES SPONTANÉES DE **15%**

/ Consécutive à l'effort réalisé en 2018 sur le recrutement des jeunes

MOINS **5%** DE DÉPARTS AVANT ENGAGEMENT

/ Renforcement de l'engagement en parcours pour un public plus éloigné de l'emploi

38% DE TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

/ Auxquels s'ajoutent **22%** de sorties en formation

Implantation des Écoles de la 2e Chance en France

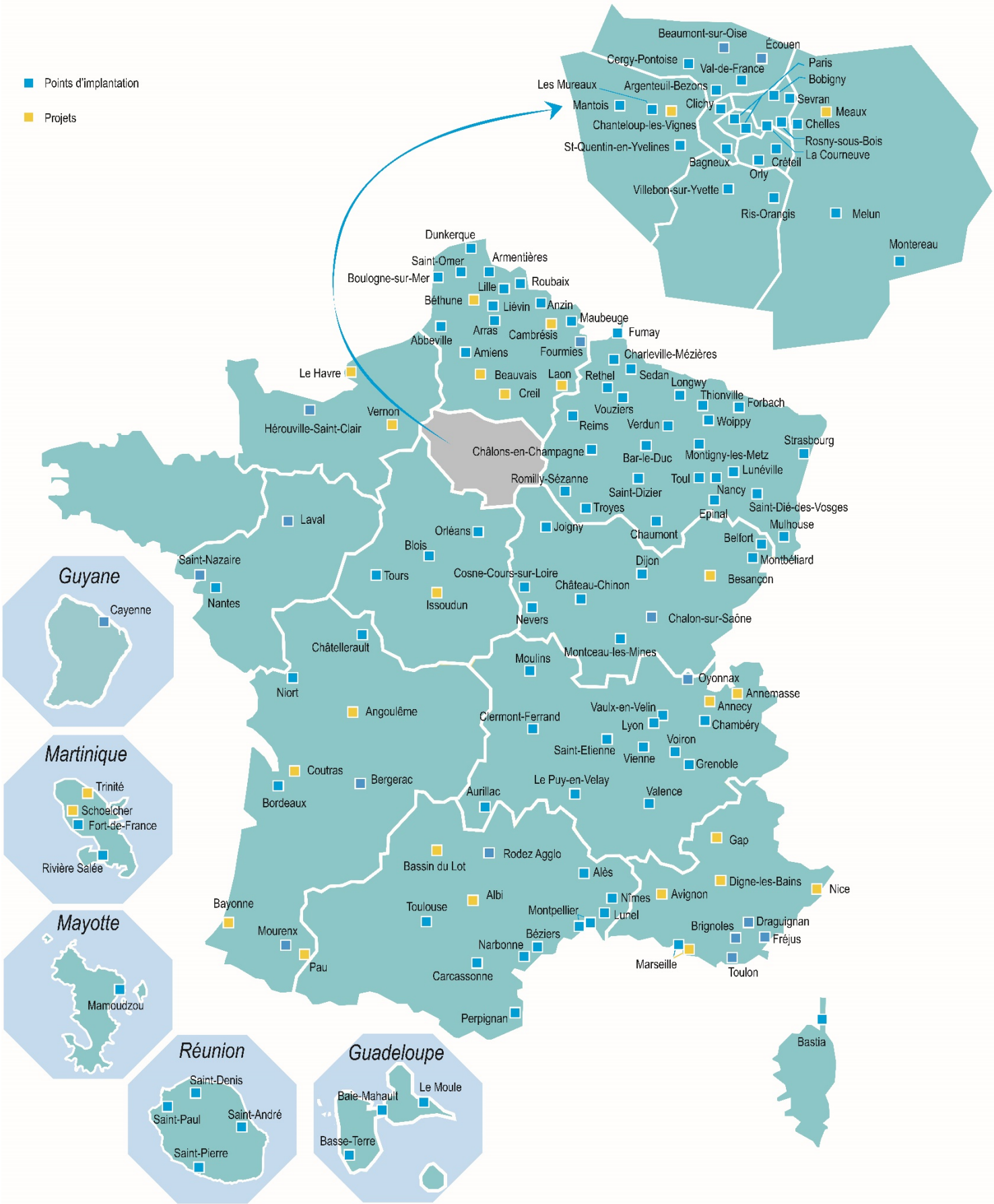

Paroles d'anciens stagiaires E2C

Fatima, hôtesse de caisse chez Carrefour et ancienne stagiaire de l'E2C Marseille

Je me suis inscrite à l'E2C Marseille en 2005 à l'âge de 19 ans. Cela faisait 3 ans que j'avais quitté le système scolaire, je n'avais aucune formation et aucun diplôme. Je suis entrée à l'E2C pour faire une remise à niveau et trouver ce que je voulais faire. J'y suis restée sept mois et j'ai fait plusieurs stages, dont le dernier dans une grande entreprise : Carrefour. A l'issue de mon stage, j'ai été embauchée. L'E2C c'est : le suivi jusqu'au bout, le coaching pour les CV, les lettres de motivation et les entretiens, apprendre à s'envoler vers la vie active.

Laura, préparatrice en pharmacie et ancienne stagiaire de l'E2C en Champagne Ardenne

Les raisons qui m'ont poussé à intégrer l'E2C est la formation rémunérée et parce que j'avais un projet professionnel à construire. Avec l'E2C, j'ai pu découvrir ce métier et confirmer ce projet professionnel. Ce qui m'a marqué pendant mon parcours est l'opportunité d'avoir pu créer une mini-entreprise. J'ai ainsi découvert le fonctionnement d'une entreprise, les postes dont l'entreprise a besoin. L'E2C ouvre des portes.

Ali, chef d'entreprise et ancien stagiaire de l'E2C Seine Saint Denis

Ma situation avant l'E2C était assez chaotique. J'étais sorti du système scolaire, je me suis retrouvé sans situation à 16 ans. C'était compliqué pour trouver du boulot et autres. A un moment donné, j'ai voulu faire ce que j'aime, à savoir l'informatique. Sans qualification, je me suis rendu compte que c'était vraiment très compliqué. Le seul organisme qui m'a accepté est l'Ecole de la 2e Chance.

Ce qui m'a marqué à l'E2C, ce sont surtout les rencontres avec les formateurs. J'ai rencontré des personnes qui étaient vraiment intéressées par moi, par ce que je voulais faire et qui donnaient vraiment de leur temps pour qu'on réussisse. Aujourd'hui, j'ai créé ma propre société de consulting en informatique et j'ai embauché 15 salariés.

Abdelkrim, créateur et gérant de l'organisme de formation AB Sud Formation et ancien stagiaire de l'E2C Marseille

J'ai intégré l'E2C Marseille en 2001. J'avais besoin d'un accompagnement personnalisé pour intégrer le bataillon des Marins pompiers de Marseille. Avec l'aide de mon formateur, j'ai pu passer les tests et réussir. En parallèle, j'ai pu développer mon idée de création d'entreprise. Aujourd'hui, j'ai l'ambition d'ouvrir des antennes au niveau national. Je travaille aussi en partenariat avec l'E2C pour expliquer ce qu'est le domaine de sécurité privé et je prends des jeunes en stage dans mon entreprise.